

PROJET PEDAGOGIQUE

CRECHE LES PETITS PIRATES



SOMMAIRE

Multiaccueil de la petite enfance

2

1. **Présentation du multi-accueil** 2
 - Crèche familiale 2
 - Crèche collective les Petits Pirates 2
 - Crèche collective les Petits Martiens 2
2. **Organigramme** 3

Présentation de la crèche Les petits pirates

4

1. **L'équipe des Petits Pirates** 4
 - Composition de l'équipe 4
 - Répartition dans chaque section 4
 - Rôles et missions du personnel 5
 - La formation continue 6
 - L'accueil de stagiaires 6
2. **Nos objectifs de travail** 7
 - L'objectif fondamental 7
 - La démarche pédagogique suivie 7
3. **Accueil des familles** 8
 - Premier contact 8
 - Admission 8
 - Accompagnement des familles 8
 - Accueil de l'enfant porteur d'un handicap 8
4. **La vie à la crèche** 8
5. **Accueil de l'enfant** 9
 - Accueil de l'enfant et de sa famille 9
 - Respect de l'individualité 11
6. **Activités à l'extérieur et avec l'extérieur** 14

MULTI ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



I- PRESENTATION DU MULTI-ACCUEIL

1- Crèche Familiale

Adresse : 52 route de Saint-Sébastien
44093 NANTES Cedex 1
Tél : 02.40.84.66.97
E-mail : dominique.gackowski@chu-nantes.fr

Capacité d'accueil : 34 places
Amplitude horaire : 7h30 - 19h30

2- Crèche Collective Les Petits Pirates

Adresse : 54 routes de Saint-Sébastien
44093 NANTES Cedex 1
Tél : 02.40.84.67.04
E-mail : claudine.barat@chu-nantes.fr

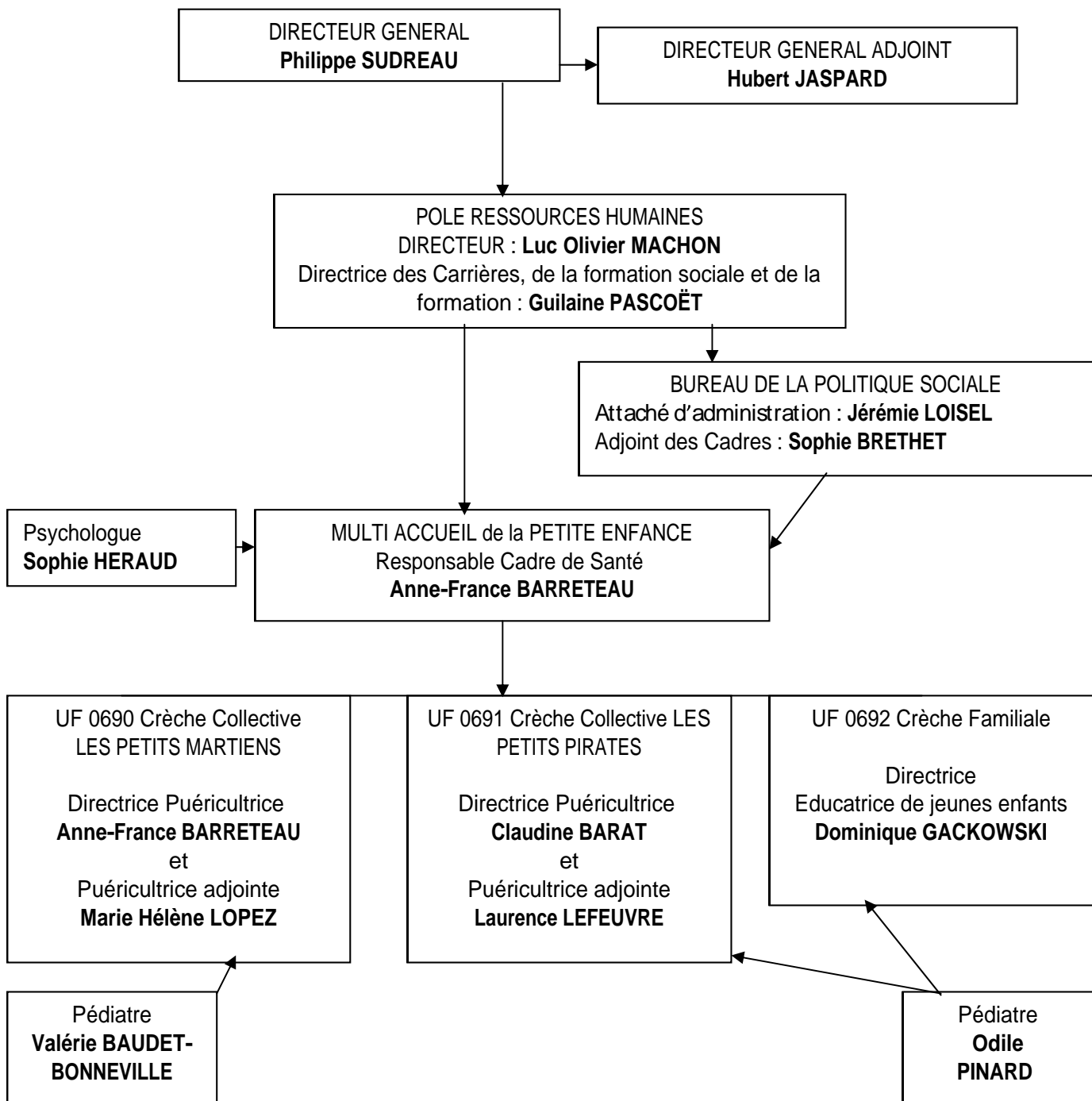
Capacité d'accueil: 40 places
Amplitude horaire : 6h - 21h30

3- Crèche Collective Les Petits Martiens

Adresse : 43 rue Fouré
44093 NANTES Cedex 1
Tél : 02.40.35.32.02
E-mail annefrance.barreteau@chu-nantes.fr

Capacité d'accueil : 50 places
Amplitude horaire : 7h30 - 19h30

II- ORGANIGRAMME DU MULTI ACCUEIL





PRESENTATION DE LA CRECHE LES PETITS PIRATES

La crèche est divisée en deux sections : les Trésors et les Moussaillons, qui accueillent les enfants de deux mois jusqu'à leur entrée à l'école. La capacité d'accueil est de vingt enfants par section.

L'entrée est sécurisée par un digicode.

Un espace d'accueil est dédié aux familles et visiteurs à l'entrée.

Le hall est aussi un lieu de motricité et d'activité pour les enfants avec une piscine à balles.

Chaque section dispose de :

- une ou deux pièces de vie (espace de jeux, repas...),
- un lieu de vie sécurisé pour les bébés,
- une kitchenette pour la préparation des biberons et des repas servis en dehors des heures habituelles,
- une salle de change avec casiers à double entrées pour le sac des enfants,
- un dortoir pour les bébés, un dortoir pour les moyens et un autre pour les grands.
- A l'entrée, se situe le bureau de la puéricultrice directrice et de son adjointe.

Nous disposons :

- d'une cuisine relais
- d'une buanderie
- d'une pièce de vie pour les activités d'éveil
- d'une pièce de vie pour la motricité des enfants,
- d'une pièce au rez de jardin où les enfants peuvent écouter de la musique, et participer à une animation lecture avec un intervenant de la bibliothèque, une fois par mois.

A noter que certains espaces sont partagés avec LES PETITS CORSAIRES; il s'agit des enfants de plus de deux ans admis à la CRECHE FAMILIALE et qui viennent en activité une journée par semaine encadrés par l'éducatrice de jeunes enfants, directrice de la crèche familiale et une assistante maternelle.

1- L'EQUIPE DES PETITS PIRATES

• Composition de l'équipe :

- 1 directrice puéricultrice
- 1 puéricultrice adjointe
- 2 éducatrices de jeunes enfants
- 10 auxiliaires de puériculture
- 2 agents de service hospitalier (2 ETP)



• Répartition dans chaque section

- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 5 auxiliaires de puériculture

- **Rôles et missions du personnel**

L'ensemble du personnel participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant, pour la partie le concernant, de sa bonne application.

MISSION DE LA PUERICULTRICE CADRE DE SANTE DU MULTI-ACCUEIL		
Administratif	Coordination et Accompagnement	Encadrement
Etablir un lien - Direction du CHU - Service de santé au travail - Mairie de Nantes - PMI	- Puéricultrices directrice et adjointe - Elaboration du projet d'établissement et pédagogique - Orientation des objectifs de la crèche	- Equipe pluriprofessionnelle - Evaluation - Recrutement

MISSION DES PUERICULTRICES		
Administratif	Accompagnement	Encadrement
- Gestion des inscriptions admissions avec BOS - Gestion des effectifs - Gestion budgétaire avec bureau des achats - Elaboration mise en œuvre du projet pédagogique	- Des enfants - Des familles - Du médecin dans ses missions	- Equipe pluriprofessionnelle - Stagiaires - Evaluation - Recrutement

MISSION DES EDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS		
Animation	Accompagnement	Technique
- Garante de la dynamique de chaque section. - Planification et organisation des temps d'activité en collaboration avec les AP.	- Des Auxiliaires de Puériculture - Des stagiaires - Des familles - Référentes d'un groupe d'enfants	- Soins aux enfants - Eveil de l'enfant - Observation des enfants - Aménagement de l'espace

MISSION DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE		
Auprès des enfants	Accompagnement	Technique
- Identification, analyse et réponse aux besoins fondamentaux des enfants.	- Référentes d'enfants (adaptation et suivi) - Des familles - Des stagiaires	- Accueil quotidien - Soins d'hygiène, d'alimentation, de maternage aux bébés et jeunes enfants - Eveil de l'enfant et respect de ses rythmes - Entretien et hygiène de l'environnement de l'enfant

MISSION DES AGENTS		
Administratif	Auprès des enfants	Technique
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la fourniture des repas et stocks alimentaires - Gestion du linge et des produits d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide des Auxiliaires de Puériculture et Educatrices de Jeunes Enfants lors des repas - Participation à l'accueil des enfants si besoin aux horaires d'ouverture et fermeture de la crèche 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du bio nettoyage - Application des normes HACCP - Préparation des chariots repas et nettoyage de la vaisselle - Entretien du linge

MISSION DU MEDECIN PEDIATRE		
Auprès des enfants	Auprès des familles	Auprès de l'équipe
<ul style="list-style-type: none"> - Visite médicale préalable à l'admission - Examen médical à la demande des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention et accompagnement des familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges avec l'équipe - Mise à niveau des connaissances : gestes d'urgence, alimentation

MISSION DE LA PSYCHOLOGUE		
Auprès des enfants	Auprès des familles	Auprès de l'équipe
<ul style="list-style-type: none"> - Observation des enfants dans leur section, seul ou en groupe - Veille au bon développement psychologique et affectif des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des familles, soutien à la parentalité - Entretien à la demande des familles avec ou sans l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions par section : échanges en équipe et analyse des pratiques professionnelles

- **La Formation continue**

Le personnel (toutes catégories confondues) est tenu de participer à deux formations obligatoires: Incendie et gestes d'urgence.

De plus, il a la possibilité de formation individuelle continue en lien avec sa profession.

Des actions de formation sur site sont organisées dans le cadre de thèmes inscrits au projet de formation de l'institution.

- **L'accueil des stagiaires**

Nous collaborons avec différents instituts de formation pour assurer la formation de stagiaires, qui bénéficient d'un tutorat assuré par une professionnelle de la crèche.

2- Nos objectifs de travail

La crèche des Petits Pirates, de par son amplitude horaire d'ouverture, accueille majoritairement des enfants du personnel hospitalier. Elle a pour mission de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, et de répondre au besoin de garde sur des horaires atypiques.

Elle contribue par ses actions volontaires à soutenir la fonction parentale, à prévenir la maltraitance et à favoriser l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique.

Ces orientations se traduisent au quotidien par la poursuite d'un objectif fondamental et la mise en œuvre d'une démarche pédagogique.

- **L'objectif fondamental**

Le rôle de l'adulte dans une structure d'accueil est d'accompagner le jeune enfant en le soutenant dans son développement global et en répondant à ses besoins spécifiques suivant son âge et sa personnalité.

Le professionnel ne remplace pas le parent mais se substitue à lui pendant la durée de l'accueil de l'enfant et contribue par-là même à assurer la continuité affective et éducative.

Le but du travail d'une équipe dans un multi-accueil est l'épanouissement de toutes les potentialités de l'enfant dans une collectivité en respectant l'individualité de l'enfant.

- **La démarche pédagogique suivie**

Elle sert de base à la construction de chaque étape de notre projet pédagogique et nécessite la mise à disposition d'un personnel compétent et attentif.

Respecter chaque enfant :

- ⊕ Dans son rythme biologique et dans ses développements moteur et psychoaffectif
- ⊕ Dans ses besoins relationnels

Assurer sa sécurité affective :

- ⊕ En gardant des moments de relation privilégiée avec l'adulte référent pendant les soins, les repas et les changes.
- ⊕ En encourageant une adaptation progressive.

Favoriser son autonomie :

- ⊕ Permettre une liberté d'acquisitions motrices en fonction de son développement et de sa personnalité.
- ⊕ Aménager l'espace en fonction des besoins d'activité ludique de l'enfant.

3- Accueil des familles

Chaque agent contribue à la qualité de l'accueil aux petits pirates. Le premier contact est effectué par les puéricultrices.

- **Premier contact**

Il est effectué au cours d'un entretien téléphonique ou d'une rencontre spontanée, par une puéricultrice ou le bureau des œuvres sociales du CHU.

Il permet d'évaluer les besoins d'accueil de la famille et vérifier si notre établissement correspond à leur demande. Il précède l'inscription.

- **Admission**

Elle a lieu après la décision de la commission d'admission.

La puéricultrice fixe un premier rendez-vous. Cela permet de faire visiter la structure et de présenter le personnel aux parents et à l'enfant.

Au cours de ce rendez-vous, nous formalisons le dossier administratif et nous présentons le fonctionnement avec le règlement intérieur et le projet pédagogique. Nous sommes aussi à l'écoute des questions des parents.

L'admission est définitive après avis du pédiatre.

L'entretien se termine par la planification d'un rendez-vous avec la référente de l'enfant.

- **Accompagnement des familles**

Le soutien à la parentalité nécessite une écoute attentive des préoccupations éducatives des parents.

Cette écoute, qui concerne toute l'équipe, peut prendre la forme d'échanges formels ou informels avec les parents concernant leur rôle et les besoins de leur enfant.

Une psychologue est présente certains jours sur la structure et est disponible pour accueillir les familles qui le souhaitent.

- **Accueil de l'enfant porteur d'un handicap**

L'intégration des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique fait l'objet d'un accueil qui requiert la participation de tous les acteurs de la prise en charge de l'enfant (médical, psychologue, rééducation) en concertation étroite avec les familles.

4- La vie à la crèche

La crèche des petits pirates est le mode de garde que vous avez choisi. Ce mode de garde collectif favorise la socialisation de l'enfant tout en développant sa personnalité. Même s'il s'agit d'une vie de groupe, chaque enfant est reconnu individuellement dans la limite des contraintes de la collectivité. La vie à la crèche s'organise autour de règles de vie. De longues journées (+ de 10 h) sont une source de fatigue liée aux sollicitations et aux bruits. La grande amplitude d'ouverture de la crèche des petits pirates implique des arrivées et des départs à différents moments, les enfants de ce fait ont des rythmes différents et parfois des difficultés à prendre leurs repères.

L'adulte va créer un climat de sécurité, de confort, de calme, en gérant différentes périodes par lesquelles passe l'enfant : attention, recherche individuelle, mouvements, excitation, repli sur soi...

L'adulte à la crèche accompagne les enfants dans leur autonomie pour développer leurs capacités d'expérimentation, sociales, intellectuelles et psychiques. Nous recherchons avant tout l'acquisition d'une sécurité affective avec une découverte du corps, de l'environnement et devenir « capable de » plutôt que l'acquisition de savoirs. Le regard et la parole de l'adulte vont permettre à votre enfant de prendre confiance en lui pour aller un peu plus loin dans la rencontre avec l'autre et le monde.

Le rôle de l'adulte est de prendre en compte les besoins de l'enfant, dans l'organisation de la journée pour accéder au jeu sereinement.

Le repas, le change, l'habillage, l'endormissement constituent des moments privilégiés pour se connaître et échanger

Les langages sont multiples : langage du corps, des yeux, des mains, la voix et plus tard le langage verbal. Sans oublier le jeu qui, bien loin de n'être qu'une occupation, constitue l'acte par lequel l'enfant construit et se construit.

A travers ce projet, nous vous présentons un cadre général de travail, il est le garant d'une cohésion au sein de l'équipe.

Notre pratique auprès des enfants peut évoluer, ce projet évolue donc régulièrement et n'est nullement figé.

5- Accueil de l'enfant

- **L'accueil de l'enfant et de sa famille**

L'intégration

L'admission d'un bébé en collectivité représente souvent une première séparation d'avec ses parents.

Aussi, le temps d'adaptation est un moment particulièrement important pour permettre à l'enfant et à ses parents de vivre cette expérience de séparation le plus progressivement et le plus en douceur possible, afin qu'ils puissent apprendre à se séparer et se retrouver.

Une auxiliaire référente est nommée dès la première rencontre. Elle sera sa référente pendant tout le temps de l'accueil de l'enfant à la crèche. La première rencontre avec elle permettra de recueillir des informations sur les habitudes de l'enfant afin qu'il soit accueilli dans les meilleures conditions. Elle restera une personne ressource pour les parents et pour ses collègues.

L'une de ses premières missions est de veiller à préserver la sécurité affective de l'enfant et de sa famille. Avec la participation des parents, elle va créer un lien de confiance et de dialogue entre l'enfant, la famille et l'équipe. Nous appelons ce temps « la période d'intégration » qui signifie que sur une période de 5 à 7 jours, l'enfant vivra différents moments de la journée accompagnée de sa référente. Cette période sera modulée en fonction de la disponibilité de la professionnelle. Cette adaptation progressive facilitera la découverte de son nouvel environnement et des personnes qui seront amenées à s'occuper de lui. Au cours de cette intégration, la présence d'un ou des deux parents est souhaitable le premier jour et proposée les jours suivants.

La référente est un maillon essentiel dans ce nouveau lieu de vie, elle sera à l'écoute des parents. Les professionnelles souhaitent que des liens se tissent dans un apprivoisement mutuel, participant à un jeu de connaissance et de reconnaissance dans lequel l'enfant se sent autorisé à s'investir dans une nouvelle relation malgré la séparation familiale.

Il est important que ce temps de séparation soit progressif et que la référente puisse au cours de cette période, si besoin, être accompagnée par les parents dans la prise en charge de l'enfant pour un coucher, un change ou même un repas.

L'accompagnement des enfants dans le temps et dans l'espace implique cohérence et coordination de toutes les professionnelles. Celles -ci veillent à la stabilité des repères établis, respectent les rythmes de chacun afin de donner satisfaction aux besoins fondamentaux et ce quel que soit l'âge de l'enfant.

Une professionnelle encadre au quotidien un groupe d'enfants du même âge et n'a pas forcément en charge les enfants dont elle a la référence. Les informations concernant les enfants sont communiquées entre les équipes et écrites sur un classeur.

L'accueil et les transmissions

L'accueil est un moment important de la journée qui permet de faire la transition entre le domicile et la crèche. Il prépare aussi enfants et parents à la séparation.

L'accueil du matin (6h - 8h30) et les départs du soir (18h - 21h30) ont parfois lieu dans une unité différente de celle de l'enfant. La présence d'une personne référente de chaque unité permet aux enfants de conserver leurs repères.

Chaque jour, enfants et parents sont accueillis de façon individuelle.

Ce temps d'accueil est un moment riche en échanges entre les parents et la professionnelle, et ceci dans un souci de continuité entre le domicile et la crèche. C'est pour cette raison qu'il est important que le parent soit disponible pour ce temps d'échange. De plus, au moment de cette séparation, votre enfant aura peut-être besoin de garder son doudou et/ou sa tétine afin de lui permettre de faire la transition entre son domicile et la crèche. Il est très important de toujours signifier à votre enfant que vous partez.

A l'arrivée, tout événement inhabituel qui a pu survenir la veille ou la nuit précédente doit être signalé.

Quelle que soit l'heure d'arrivée, les bébés de moins de 8 mois peuvent être accueillis en pyjama et les professionnelles présentes leur proposeront le biberon en fonction de leur rythme personnel.

Par contre, les enfants de plus de 8 mois, après 7h30 doivent être habillés, avoir déjeuné et pris les éventuels traitements médicaux prescrits, sauf dans certaines situations exceptionnelles : mauvaise nuit, maladie.....)

Le soir, dans la section, un repas peut-être proposé à votre enfant à partir de 19h30 et si vous le souhaitez, nous pourrions le mettre en pyjama.

Tous les soirs, la professionnelle présente résume la journée de l'enfant à ses parents. Elle leur transmet ses observations (acquisition, progrès, comportement, repas, sommeil,)

Si un changement d'horaire doit survenir, il est impératif que le parent prévienne la crèche pour que les professionnelles réorganisent la fin de la journée de l'enfant.

La séparation et les retrouvailles

Malgré la mise en place de ce temps d'adaptation, l'expérience de la séparation est vécue chaque jour au moment du départ des parents.

La qualité de la séparation dépend de l'état de l'enfant, du déroulement de sa nuit, et/ou de son week-end. Il est, de toute façon, important que le parent accompagnant l'enfant prenne son temps au moment de la séparation.

Dans ce moment difficile, le rôle de l'auxiliaire est d'accompagner et d'être à l'écoute des parents et de l'enfant sans porter de jugement.

La séparation offre à l'enfant la possibilité d'une ouverture à l'autre et n'enlève rien à la relation parent/enfant, au contraire, elle enrichit cette relation.

Pour mieux vivre cette séparation, l'enfant peut avoir besoin de garder son « doudou » et/ou sa tétine.

Si le moment de séparation peut être vécu douloureusement par les enfants et les parents, le moment des retrouvailles est souvent attendu avec impatience. Cependant, il n'est pas toujours facile pour l'enfant de passer de l'attachement qu'il a pour la crèche à celui qu'il a pour ses parents sans un peu de temps.

- **Respect de l'individualité**

L'alimentation

Le repas des enfants en collectivité n'est pas qu'une réponse à leur besoin physiologique, il doit aussi procurer du plaisir, autant par la satisfaction de ce besoin que par l'éveil du goût.

Tous les repas proposés sont préparés par les cuisines centrales de l'hôpital.

Pour que les enfants partagent le plaisir de ce moment convivial, favorable au dialogue et à la socialisation, les équipes s'organisent pour être disponibles. Certains enfants, aux rythmes différents, prennent leur petit déjeuner à la crèche en présence d'un adulte.

Le régime de votre enfant sera respecté en tenant compte de l'équilibre alimentaire nécessaire à son bon développement. Aucun changement n'intervient sans votre accord ou celui de votre médecin. Par contre, si par choix personnel, un aliment est exclu de son alimentation, nous ne le présenterons pas à l'enfant mais il ne pourra pas toujours être remplacé. L'adaptation de la texture des aliments se fait en fonction des capacités de votre enfant. Les aliments sont proposés moulinés, écrasés ou en morceaux selon les possibilités de mastication et la maturité digestive de l'enfant.

Nous proposons les repas livrés par la restauration de l'hôpital et pour des raisons d'hygiène et de normes, nous ne pouvons accepter les repas donnés par les parents.

MOYENS GRANDS

Vers 9h30 un jus d'oranges frais est proposé aux enfants à la timbale ou avec un bec verseur pour les moyens. Le repas de midi débute vers 11h30, nous demandons une arrivée vers 11h pour tous les enfants mangeant à la crèche afin qu'ils intègrent le groupe avant le repas.

Les coins repas accueillant les moyens et les grands sont préparés pour que les enfants soient servis puis aidés selon leur autonomie. Les enfants s'assoient à table et mangent seuls en fonction de leurs capacités motrices et non de leur âge.

Nous leur posons quelques consignes dans cet apprentissage (tenue à table, utilisation de la cuillère, lavage des mains.....)

Les grands ont un plateau qui comporte des espaces pour les différents aliments.

Le repas de midi se compose d'une entrée, un plat à base de viande, poisson ou œufs accompagné de légumes et/ou purée, d'un fromage, de pain et d'un fruit.

Son appétit sera toujours respecté. Il peut être variable, sélectif ou être l'expression d'une période de sa vie (maladie, opposition...) L'équipe reste attentive aux difficultés des enfants afin d'éviter des tensions dans ce moment qui doit rester une détente et non une contrainte. Nous incitons l'enfant à goûter mais nous ne le forçons pas à manger. Si le légume ne lui plaît pas, nous lui proposons de la purée. Le temps du repas fait parti de l'ensemble de la vie de la crèche et nous souhaitons y porter la même attention qu'à tout ce qui est organisé pour les enfants.

Vers 15h30, un goûter est donné (pain ou gâteaux secs) accompagné d'un laitage, d'un verre de lait ou d'un verre d'eau. Un fruit peut aussi être proposé à l'enfant.

A l'occasion d'anniversaires, il est possible de partager un gâteau prévu par les parents, par contre les bonbons ne seront pas autorisés.

Un repas est proposé à partir de 19h30 pour les enfants du soir. Celui-ci est composé de légumes, d'un féculent, d'un produit laitier et d'un fruit pour les plus grands.

LES BEBES

Le rythme des bébés est respecté. Le biberon est donné dans les bras de la professionnelle qui s'en occupe. L'enfant a le lait prévu à la crèche, le lait maternel ou le lait médicalement prescrit.

La diversification alimentaire est commencée par les parents et poursuivie ensuite à la crèche.

L'enfant est en général installé dans une chaise haute pour prendre son repas.

Nous suivons vos consignes et respectons les aliments introduits. Lorsque l'enfant commence l'alimentation diversifiée, nous vous demandons qu'après 12h30, il ait mangé son repas de midi, cela permettra d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Le sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique de l'enfant, il est aussi important que l'alimentation.

Bien dormir pour bien grandir : le sommeil se compose de cycles qu'il est important de respecter pour le bon développement de l'enfant, pour sa croissance et ses apprentissages.

Dans la mesure du possible, et avec les contraintes de la collectivité nous essayons de respecter le rythme de sommeil de l'enfant en évitant de le réveiller.

Chaque enfant a son lit et dort dans une chambre adaptée à son âge en compagnie d'autres enfants. Il est important, même tout petit, que les parents lui expliquent où il pourra dormir. Son lit peut être personnalisé, un objet peut-être apporté afin qu'il puisse garder le lien avec son papa ou sa maman. De même, une « turbulette » puis une couverture vous sera demandée.

A chaque accueil, le personnel souhaite connaître le temps de repos nocturne ou de sieste. Cela nous permet d'être à l'écoute de la fatigue de l'enfant, l'accessibilité au sommeil est toujours possible à différents moments de la journée.

Tous les dortoirs sont sous surveillance par babyphones.

LES BEBES

Nous ajustons les rites d'endormissement et rythmes de sommeil en veillant aussi à assurer une présence sécurisante, l'enfant peut dormir dans un landau, une poussette voire la loveuse.

Progressivement, il construira ses repères, aura plus confiance et acceptera la séparation pour aller dormir dans le dortoir collectif.

Si le dortoir collectif reste difficile, nous pouvons, à titre transitoire, lui proposer une chambrette de 2 lits.

MOYENS GRANDS

Le matin, les enfants sont recouchés selon l'âge et les besoins.

Les enfants dorment dans un dortoir collectif, une personne reste dans le dortoir pour veiller à un endormissement calme et sécurisant et pour permettre un réveil échelonné et individualisé.

La notion de sieste programmée n'intervient que pour les enfants les plus grands qui se couchent après le déjeuner vers 12h30 et dorment selon leurs besoins, en moyenne jusqu'à 14h30. Si l'enfant ne dort pas, il peut être levé.

L'acquisition de la propreté

L'autonomie de l'enfant est sollicitée progressivement dans différents actes de la vie quotidienne ; l'acquisition de la propreté en fait partie

Les temps de change sont des moments de communication, d'échanges individualisés et privilégiés qui favorisent un rapport détendu de l'enfant avec son corps.

En grandissant l'enfant veut imiter les grands, découvrir le pot et les toilettes. Des repères sont établis à différents moments de la journée puis il apprend à demander lui-même.

La découverte du pot et des toilettes est toujours gérée avec les parents à partir d'une prise en considération fondamentale de la maturation physiologique de l'enfant (maîtrise de ses sphincters...) et de sa maturation psychologique (disposition à accepter cet apprentissage et à vouloir devenir autonome). Des signes peuvent nous indiquer que votre enfant est prêt : couche sèche, demande du pot, acquisition de la marche alternée. L'accompagnement de l'enfant vers la propreté se fait en respectant son propre développement. La propreté n'est pas à l'initiative des professionnelles, ni de celle des parents mais c'est bien l'évolution de l'enfant qui prime.

Activités quotidiennes autour du jeu

C'est à travers le jeu que l'enfant se construit et qu'il va grandir, en multipliant les expériences. Une des priorités de notre projet est de favoriser le plaisir et la liberté de jouer des enfants. Le jeu libre est pour l'enfant une activité naturelle, il n'a pas besoin d'apprendre à jouer.

L'équipe s'investit pour que chaque enfant puisse trouver dans l'environnement ce qui va lui permettre de « mettre en scène » son jeu. Notre travail porte donc d'une part, sur l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, d'autre part sur les choix du matériel mis à disposition. Ainsi on peut offrir à l'enfant de nombreuses possibilités d'expériences motrices (ramper, courir, sauter, glisser, pédaler, tirer, pousser, ...) et pendant ce temps, l'adulte est présent observateur et attentif. Il sollicite l'enfant, l'encourage, le reconnaît dans ses progrès, le stimule si besoin, l'invite à faire des choix. C'est l'intérêt, l'attention qu'il lui manifeste (par le regard, le sourire, la parole) qui permet au bébé comme au plus grand de soutenir son activité. L'adulte peut être amené à donner des consignes de sécurité et de respect des autres.

Dès les premiers mois, les rencontres et les échanges entre enfants doivent avoir lieu dans une bonne ambiance ; chaque enfant doit se sentir à la fois protégé des autres et guidé vers eux. La présence participante de l'adulte contribue à satisfaire la curiosité instinctive et le besoin de communiquer des enfants tout en favorisant le langage et la capacité à établir des relations avec les autres.

Les grands prennent progressivement conscience de la différence existant entre eux et les plus jeunes (taille, motricité, langage). Leurs éventuelles maladresses doivent être expliquées sans que l'adulte intervienne obligatoirement. La concrétisation des différences permet aux petits de se sentir acceptés par les plus âgés et d'avoir envie de les imiter. Alors que les grands ont la possibilité à leur contact de régresser, de retrouver des attitudes et des jouets de bébés, ce qui leur assure un tremplin pour mieux grandir.

Il est en effet essentiel que les enfants réalisent leurs propres découvertes sans précipitation dans les apprentissages. Des activités spécifiques en petits groupes peuvent être proposées (jeux d'eau, peinture, musique, lecture, manipulation de graines...) ce qui permet une relation plus individuelle et la stimulation des 5 sens. Ponctuellement, les grands des deux sections se regroupent pour des activités communes ou autour d'un projet commun.

Les activités sont surtout développées pour aider l'enfant à grandir, à se construire, à être sécurisé.

A travers tous les temps de jeu...mais aussi tout au long de la journée à la crèche et cela durant les trois années de crèche, notre premier objectif est de lui faire acquérir une sécurité affective qui l'aidera à aller vers l'autonomie et la confiance en lui.

6- Activités à l'extérieur et avec l'extérieur

La crèche s'ouvre aussi vers l'extérieur, des intervenants ou des parents, sont invités au sein de la crèche (raconter une histoire, découverte d'un instrument ou livre...). Les enfants peuvent aussi être amenés à aller à l'extérieur (parc, château, galerie marchande, bibliothèque, spectacle...)

Une sortie est aussi organisée au mois de juin pour les grands de 3 ans qui quittent la crèche et partent à l'école. Les déplacements se font à pieds, en poussettes, en bus ou busway... Nous comptons deux enfants par adulte, ces sorties ne sont donc possibles qu'en fonction de l'encadrement.

Des temps forts avec une éventuelle participation des parents peuvent aussi être proposés au cours de l'année : fête de Noël, carnaval, pique-nique...

